



Département
de
Vaucluse

VILLE D'ORANGE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Extrait du registre des
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 21 JUIN 2023

Arrondissement
d'AVIGNON

N° 933

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS et le 21 JUIN à 16 heures 30, le CONSEIL D'ADMINISTRATION, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal de la mairie de la ville d'ORANGE, sous la Présidence de M. Yann BOMPARD, Maire-Président du C.C.A.S.

Nombre de membres : Étaient présents :

- En exercice : 17
- Présents : 9
- Votants : 10

Monsieur le Maire-Président, Yann BOMPARD.
Mesdames Joëlle EICKMAYER, Marcelle ARSAC,
Christiane JOUFFRE, Aubierge POULAIN et Eliane DELOY.

Messieurs Christian COSTE, Xavier MARQUOT,
Jonathan ARGENSON.

Refus de vote : 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 10



Étaient absents excusés :

Mesdames Chantal GRABNER, Yannick CUER,
Marie-Paule ZIMMERMANN, Françoise NICOLAÏ.

Messieurs Armand BEGUELIN, Alain DURAND,
Michel COMMUNAL et Olivier CALAY-ROCHE.

Pouvoir :

Mme Chantal GRABNER donne pouvoir à Mme EICKMAYER

Approbation du projet de fonctionnement
du Relais Petite Enfance 2024-2025

LA SEANCE SE POURSUIT

Dans le cadre de sa politique sociale globale en faveur de la Petite Enfance, le C.C.A.S. de la Ville d'Orange gère le Relais Petite Enfance.

Le projet de fonctionnement décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le Décret n°2021-1115 du 25 août 2021 relatif aux relais Petite Enfance et à l'information des familles détermine les missions des Relais Petite Enfance et des établissements d'accueil du jeune enfant soumis à l'obligation de communication de leur disponibilité d'accueil. Il est entré en vigueur le 1er septembre 2021.

La nouvelle convention territoriale globale du territoire incite à uniformiser cette mission sur le territoire de la CCPOP,

Il convient de modifier et d'adopter en Conseil d'Administration le projet de fonctionnement pour se conformer au contrat avec la CAF pour la nouvelle période de contractualisation 2024-2025.

Les évolutions sont les suivantes :

- Elargissement des missions du RPE aux communes de Châteauneuf-du-Pape et de Caderousse
- Accompagnement individuel des familles en situation de fracture numérique,
- Mise en place d'analyse des pratiques pour les assistantes maternelles indépendantes.
- Lutter contre la sous-activité des assistantes maternelles, promouvoir le métier et la promotion renforcée de l'accueil individuel.

Après avoir entendu les explications du rapporteur et en avoir délibéré, **le Conseil d'administration** :

- APPROUVE le projet de fonctionnement 2024-2025 du relais petite enfance d'Orange – Piolenc – Châteauneuf du pape – Caderousse.
- AUTORISE M. le Président ou la Vice-présidente à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Suivent les signatures pour copie conforme,

La secrétaire de séance
Christiane JOUFFRE



Certifié exécutoire par le Président,

Compte tenu de la réception en Préfecture le : 28/06/2023

Et de la Publication le : 28/06/2023

La Vice-présidente du CCAS,
Joëlle EICKMAYER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 084-268400744-20230621-DELIB933-DE

Berser
Levraut



PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance : .. RPE Orange

Gestionnaire du relais petite enfance : CCAS D'Orange

Période contractuelle : 2024-2025



Équipement financé par la Cnaf



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
2.....	Erreur ! Signet non défini.
PREAMBULE.....	3
1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance.....	4
2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet.....	5
2.1. Les moyens humains :.....	5
2.2. Le planning et les actions :.....	6
2.3. Les locaux.....	7
2.4. Le matériel.....	8
3. Le contexte territorial du Relais.....	9
3.1. L'information et l'accompagnement des familles.....	12
• Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire.....	12
•	13
•	13
•	13
• alorion (mission renforcée).....	13
aon entre les parents et les professionnels.....	13
agner les parents dans l'appropriation de leur rôle de part.....	14
4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels.....	14
Informer les professionnels sur le métier.....	14
• Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs.....	16
• Organiser des ateliers d'éveil.....	16
• L'analyse de la pratique (mission renforcée) :.....	17
• Accompagner le parcours de formation des professionnels.....	18
• Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels.....	19
• Promouvoir le métier d'assistant maternel.....	20
• renforcée de l'accueil i.....	20

PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels¹ de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

¹ selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais : Relais Petite Enfance d'Orange	
Adresse administrative : 34 rue du Noble 84100 Orange	
Numéro(s) de téléphone : 04 90 51 47 68, 06 60 66 30 87 et 06 82 93 32 67	
Adresse email : rpe@ville-orange.fr	
Date de création : 1/08/2013	

Gestionnaire : CCAS d'Orange	
Nature juridique : Centre Communal d'Action Sociale	
Adresse : 100 rue des Phocéens 84103 ORANGE BP108 Cedex	
Nom du responsable hiérarchique des animateurs : Madame NAVARRO Marie-Isabelle	
Coordonnées de contact : marie-isabelle.navarro@ville-orange.fr 04 90 51 47 87	

Communes et intercommunalités couvertes par le relais
Orange
Piolenc
Châteauneuf-du-Pape
Caderousse

2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

2.1. Les moyens humains :

Les animatrices du relais			
Nom - Prénom	Rapinat Laure	Tudela Carine - Morand Alice (remplaçante de Mme Tudela)	Martinez Amandine
Date d'embauche	10/02/2014	2/05/2013 (Tudela C.)- 01/04/2021 (Morand A.)	24/01/2022
Formation initiale	BTS ESF	BTS ESF + LP responsable de structures enfance /petite enfance (Tudela C.) Educatrice de jeunes enfants (Morand A.)	Educatrice de jeunes enfants
Expérience(s) professionnelle antérieure	Remplacement RPE Camaret pendant 1 an Formatrice lycée agricole ACAF/MSA	Stage RPE, EAJE et ALSH (Tudela C.) Crèche associative et crèche parentale (Morand A.)	Micro-crèche de 2017 à 2022.
Durée de travail hebdomadaire au Relais	31.5h dont 28h pour le RPE	35 h/ 1ETP dont 31.5h pour le RPE	24h30 dont 14h pour le RPE
Formation continue envisagée	Systémie	Groupe de parole	Initiation approche systémique

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.

ETP des Animatrices :

Laure RAPINAT : 0.9 ETP dont 0.8 ETP sur le RPE

Alice MORAND : 1 ETP dont 0.9 ETP sur le RPE

Amandine MARTINEZ : 0.7 ETP dont 0.4 ETP sur le RPE

Soit 2.1 ETP pour le RPE (et 0.5 ETP pour le LAEP pour information)

⇒ A noter : le RPE nécessitait 2 ETP jusqu'en 2023 avant la mise en place des nouvelles antennes. On augmente donc de 0.1ETP avec la mise en place de l'itinérance.

Une augmentation à 70% pour le poste d'Amandine Martinez a été nécessaire compte tenu de la reprise des antennes RPE de Chateauneuf-du-Pape et Caderousse et la mise en place d'un LAEP itinérant sur ces communes également. Un 80% peut être envisagé si besoin en fonction du retour de terrain.

Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf ; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.



Chiffres des données Imaje (CAF) :

Nombre d'AM par commune	AM actives au 31/12/21	AM actives au moins 1 mois dans l'année
ORANGE	81	93
PIOLENC	22	26
CADEROUSSE	9	9
CHATEAUNEUF DU PAPE	5	9
Total	117	137

2.2. Le planning et les actions :

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet						
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	Horaires 8h30 12h Ou 8h- 12h	2 X Animation collective	2 ou 3X Animation collective	1X Animation collective	2 ou 3 X Animation collective	2 ou 3X Animation collective
				Et temps administratif	Et/ou temps administratif	Et/ou temps administratif
Après - midi	Horaires 12h45 18h Ou 12h45 17h20	12h45 18h Accueil physique ou téléphonique Et/ou travail administratif	12h45 17h20 Accueil physique ou téléphonique Et/ou travail administratif	12h45 18h Accueil physique ou téléphonique Et/ou travail administratif	12h45 17h30 Accueil physique ou téléphonique Et/ou travail administratif	12h45 17h15 Accueil physique ou téléphonique Et/ou travail administratif
Total heures d'ouverture		8.75	8.4	8.75	8.25	8.5
Itinérance Communes			Piolenc et Caderousse		Châteauneuf du Pape	

Répartition des différentes activités professionnelles		
Activités	Nombre d'heures/semaine	%
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	37.5h	52%
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes		
Temps collectifs et animations en présence des enfants	21h	28 %
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc ...)	15h	20%
Autre(s) (préciser)		

A noter : il y a peu d'animation pendant les vacances scolaires mais environ 8 à 10 évènements festifs par an, et le temps administratif se confond avec le temps des permanences administratives. Ces chiffres représentent donc une estimation.

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI NON

Si NON, préciser s'il est prévu que le Rpe soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à quelle échéance prévisionnelle ?

Il n'est pas prévu que le RPE soit prochainement habilité à répondre aux demandes en ligne des familles sur le site monenfant.fr bien qu'il soit prévu qu'il ait une habilitation pour ses propres mises à jour sur le site.

2.3. Les locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un Rpe dispose a minima des espaces suivants :

- *le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;*
- *un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc...).*

Le bureau doit permettre la confidentialité et le Rpe doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc...). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI NON



Configuration des locaux principaux		
Le relais...	OUI	NON
... dispose d'un local spécifique	X	
... est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel :	X CMPP et LAEP	
... a une signalétique	X	
... dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	X	
... dispose d'un espace réservé aux animations collectives	X	
... dispose d'une salle de réunion	X	
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	X	
... autre : décrire (tout autre espace dédié au relais comme par exemple espace Snoezelen, potager etc...)	X espace extérieur	

Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? A quelle échéance ? /

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI NON

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
PIOLENC	Salle Jean Louis Trintignant	Animation
	Espace Acampado	Permanence
CHATEAUNEUF-DU-PAPE	Foyer rural	Permanence/animation
CADEROUSSE	Espace Sénior	Permanence/animation

*précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)

2.4. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de...	OUI	NON
... un téléphone fixe	X	
... un téléphone portable	X	
... un ordinateur fixe	X	
... un ordinateur portable	X	
... un photocopieur	X	
... une imprimante	X	
... un accès à internet	X	
... un logiciel de gestion	X	
... une adresse mail	X	
... matériel pédagogique et d'animation	X	
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	X	
... un véhicule		X

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles : /

3. Le contexte territorial du Relais

Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

Embauche d'un premier ETP pour la création du service en mai 2013. Ouverture au public et agrément CAF et MSA en août 2013 pour 155 assistants maternels agréés sur Orange. Embauche d'un second ETP en février 2014 et création de l'antenne sur Piolenc avec 29 assistants maternels. Déménagement dans de nouveaux locaux Rue du Noble en 2020.

Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

Le service du RPE sur Orange est bien connu : près de 300 familles contactent le RPE chaque année avec une moyenne de 600 « actions » (téléphone, rdv, mails...) (cf bilan des 4 années 2019 à 2023). Toutes les assistants maternels d'Orange et Piolenc sont contactés 1 à 2 fois par an (courrier pour les nouveaux agréés, mise à jour des disponibilités par téléphone et/ou mail) et on compte entre 100 et 120 contacts par an (dont une vingtaine hors territoire) pour un total de 360 à 380 « actions »

A Châteauneuf du Pape, les permanences administratives sont rares sur la commune, la plupart des usagers se déplaçaient sur le siège de Sorgues avant 2024. Contrairement à Caderousse où la grande majorité des familles et assistants maternels viennent sur rdv lorsqu'ils ont une demande d'accompagnement administratif. Concernant les activités, le service est bien connu des assistants maternels qui participent en grande majorité aux ateliers et/ou réunions.

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :

En 2021, passage du CEJ à la CTG.

Suite au diagnostic réalisé par la CTG entre 2021 et 2022 il a été fait plusieurs constats sur le territoire de la CCPOP : une connaissance insuffisante des missions du RPE, un manque de visibilité sur les offres et modalités d'accueil petite enfance, un besoin d'accompagnement administratif comme parents employeur, ainsi qu'un manque de référentiel de professionnels pour mieux orienter les parents sur l'ensemble du territoire de la CTG.

C'est pourquoi il a été proposé de territorialiser l'ensemble des RPE et d'étendre le champ d'action des structures parentalité existantes (LAEP) : projet d'extension du RPE et du LAEP d'Orange sur d'autres communes (Châteauneuf-du-Pape et Caderousse).

A noter : avant 2024 les antennes de Châteauneuf, Caderousse et Jonquièrre dépendaient du RPE de Sorgues. Suite aux dernières réunions de la CTG il a été décidé un nouveau découpage pour les antennes qui dorénavant dépendront du RPE d'Orange. En 2024 : chacune des animatrices du RPE d'Orange sera donc mise à contribution sur le futur projet du RPE itinérant.

L'accent sera mis sur la continuité du service existant sur chacune des antennes : un travail a été engagé avec le RPE de Sorgues en ce sens afin de ne pas déstabiliser les usagers (assistants maternels comme parents) avec une nouvelle organisation. S'il doit y avoir des changements sur l'organisation des ateliers et/ou des permanences, ils se feront dans le temps de manière progressive en fonction des retours du terrain. Ainsi l'organisation du service sera co-construite avec l'ensemble des usagers.

Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

Le RPE a assisté à plusieurs réunions CTG pour préparer les changements à venir. Il participe également à des réunions de travail avec les structures enfance de la commune afin de mener des projets communs (ateliers, carnaval, Noël...)

Un comité technique suivi d'un comité de pilotage sera organisé chaque année avec les partenaires et gestionnaires de chaque commune afin de déterminer ensemble les orientations à suivre (planification des interventions, augmentation ou baisse des fréquences d'intervention...). Un deuxième comité pourra être planifié au besoin chaque année.

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le Rpe avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

Sur la commune d'Orange :

Le RPE est engagé auprès de la médiathèque municipale qui met à disposition sa salle pour proposer une animation autour de la littérature jeunesse à un petit groupe d'assistants maternels. Nous y allons généralement une semaine sur deux dont une fois sur deux avec la crèche familiale. Nous empruntons également quelques livres que nous mettons à disposition dans la salle d'atelier. Cela permet aux enfants de découvrir régulièrement de nouveaux ouvrages.

De plus, sont proposés, depuis 2022 des ateliers Rencontre avec la crèche familiale. De janvier à mars dans les locaux de la crèche et de mai à juin dans les locaux du RPE. Les assistants maternels apprécient ces temps proposés. Ils se rencontrent et échangent autour de leurs pratiques professionnelles.

Aussi, nous mettons en place des ateliers dans l'ALSH de Boisfeuillet en collaboration avec le CIE (Centre d'initiation à l'environnement) pour sensibiliser les assistants maternels et les enfants qu'ils accueillent à la nature et aux animaux. Dans ce même élan, nous proposons des sorties à la colline Saint-Eutrope.

Un partenariat s'est établi en 2019 avec le service politique de la ville, afin de mener des actions en faveur des enfants et des assistants maternels des quartiers prioritaires. Collaboration avec Carole Chauvet, animatrice du service.

Enfin, nous faisons intervenir l'AGO (Avenir Gymnique Orangeois) auprès des assistants maternels fréquentant le RPE. Camille et Julie les accueillent dans les locaux du DOJO, salle d'arts martiaux, de la ville d'Orange.

Sur la commune de Piolenc :

Le RPE est engagé auprès de la bibliothèque municipale qui propose des animations lecture aux assistants maternels.
Des ateliers de motricité sont proposés par un animateur de l'ALSH de la commune.

Sur la commune de Caderousse :

Le partenariat avec la crèche déjà en place sera poursuivi et favorisera le contact de l'équipe pluridisciplinaire avec les assistantes maternelles. Des événements ponctuels continueront d'être programmés conjointement comme Noël, le carnaval mais également des goûters et la baby gym.

Ainsi les enfants accueillis par les assistantes maternelles accèdent à un mode de garde différent, plus tourné vers la socialisation, l'autonomie et la vie en collectivité. Ces échanges participent au développement psychomoteur et psycho affectif des enfants. Cette ouverture vers la crèche peut être appréciée par les familles qui peuvent aussi se sentir rassurées de confier leur enfant à une assistante maternelle qui se nourrit de nombreux échanges avec d'autres professionnels aux compétences pluridisciplinaires.

Un partenariat avec l'EHPAD sera privilégié pour créer du lien, transmettre des savoirs, appréhender le rapport à l'autre plus facilement, favoriser les échanges entre les générations... Ce partenariat existait avec le RPE de Sorgues avant la période de Covid. Il sera donc naturellement reproposé avec le RPE d'Orange.

Sur la commune de Châteauneuf du Pape :

Partenariat existant avec la bibliothèque de la commune qui accueille régulièrement les assistants maternels qui venaient de manière autonome (sans la présence de l'animatrice) avant 2024. Un partenariat avec la crèche est également envisagé dans les années à venir.



4. La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.

Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Pour Orange et Piolenc : Nombre de contacts des familles pour des Informations administratives : 290 (contre 134 pour la recherche d'un mode d'accueil et 14 pour du soutien parental)</p> <p>Nombre de litiges en 2022 : 11 sur 438 contacts</p> <p>Pour Châteauneuf et Caderousse : Même si elles sont moins nombreuses compte tenu de la taille des communes, les demandes d'accompagnement administratif existent et les parents se déplacent au besoin si les dates de permanences ne leur conviennent pas sur leur commune.</p>	<p>A Orange et Piolenc, la majorité des demandes des familles est d'ordre administratif : environ 66% des demandes (contre 46.22% en 2019). Les parents sont amenés à contacter le RPE plusieurs fois pour le suivi administratif du contrat de leur assistant maternel.</p> <p>Le nombre de litiges reste stable depuis 2019 : environ 2.5% ce qui est très faible et conforte l'importance du service du RPE pour aider à une meilleure connaissance des statuts et éviter ainsi des erreurs d'ordre juridique.</p> <p>Permanences proposées sur ces communes pour l'accueil des familles, au besoin les parents pourront se rendre sur une permanence voisine</p>



ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Maintien du service existant malgré l'itinérance	Répartition du temps de travail entre les 3 animatrices (avec augmentation du temps de l'une d'entre elles)	Maintien du nombre de contacts	Année 2024	Bilan 2024
2	Développer sur les autres communes des permanences administratives (dans la continuité du service existant auparavant avec le RPE de Sorgues)	Mise à dispo de local pour recevoir le public	Fréquentation des familles pour les questions administratives	Dès janvier 2024	Nombre de contacts sur les permanences

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>A Orange et Piolenc : 134 contacts pour recherches mode d'accueil dont 108 pour de l'accueil individuel (à noter cependant que les parents qui viennent au RPE ont parfois déjà fait des démarches en structure collective mais sans nous en informer, ces chiffres sont donc à prendre avec précaution)</p> <p>Nombre de demandes pour accueil en horaire dit atypique (horaires variables) : non référencé car logiciel non adapté.</p> <p>Méconnaissance du nombre de gardes à domicile indépendantes sur le territoire quelque soit la commune.</p> <p>Caderousse et Châteauneuf : Le service est déjà connu des familles.</p>	<p>Le nombre de recherches de mode d'accueil a un peu baissé ces dernières années (158 en 2019, 134 en 2022). Il représente quand même 30% des demandes dont 80% pour l'accueil individuel (La majorité des parents qui viennent au RPE savent que c'est un service privilégié pour l'accueil individuel)</p> <p>Les familles ayant un besoin d'accueil atypique doivent avoir recours à des assistants maternels ou des gardes à domicile (plus « flexibles » qu'en structure)</p> <p>Pas de listing existant des gardes à domiciles indépendantes sur le territoire. Difficulté pour le RPE de les recenser. Mais mise en relation avec les structures d'aide à domicile qui maillent le territoire.</p> <p>Une continuité de service sera proposée aux familles de chacune des communes concernées mais l'enjeu principal sera de faire connaître le nouveau siège du service (les familles dépendant du RPE de Sorgues jusqu'à fin 2023)</p>



ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Mise à jour des disponibilités des assistants maternels sur le territoire	Mise en place d'un nouveau logiciel plus adapté. Recensement des disponibilités plusieurs fois par an	Meilleure fiabilité des listes du RPE avec disponibilités des assistants maternels	Logiciel installé courant 2023 donc les listes seront à jour avant 2024.	Dates de mise à jour des dispos récentes lors de l'édition des listes
2	Recensement des gardes à domicile	Communication via presse, réseaux sociaux ou autre. Recherche sur sites spécialisés (type « Nounou Top »)	Mise en place d'une liste de gardes à domicile, en plus de celle des structures d'aide à domicile	Courant 1 ^{er} semestre 2024	Listing de gardes à domicile indépendantes

4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Pour Orange et Piolenc :</p> <p>Nombre d'ass mat ayant contacté le RPE en 2022 : 100 sur 143 soit près de 70% des professionnels (et 80% des ass mat en activité) Nombre de contacts : 314 dont 272 pour les questions d'ordre administratif, 19 pour l'exercice du métier et 23 pour le soutien professionnel.</p> <p>Lors du bilan des ateliers fait avec les assistants maternels, il a été relevé un besoin d'échanger entre professionnels (lors des ateliers avec les enfants).</p>	<p>Le RPE est bien repéré comme lieu ressource. La demande reste constante depuis plusieurs années. A noter : les ass mat inactifs continuent de contacter le RPE (question impôts, arrêt maladie etc...).</p> <p>La majorité des demandes reste d'ordre administratif. Une veille juridique est faite par le relais afin que les professionnels aient les dernières informations concernant leur statut.</p> <p>Ces professionnels sont relativement isolés. Ils ont besoin d'échanger entre adultes, de leur profession notamment mais pas seulement.</p>



<p>A noter que sur les 3 communes antennes la grande majorité des assistants maternels participe aux ateliers.</p> <p>1 Atelier par semaine à Piolenc, 1 toutes les 3 semaines à Caderousse, 1 rencontre bibliothèque par semaine ou par mois sans l'animatrice à Châteauneuf du Pape avant 2024</p>	<p>La nouvelle organisation de l'itinérance prend en compte celle qui était faite par le RPE dont dépendaient les nouvelles antennes. Une légère augmentation des interventions est prévue (1 atelier toutes les 2 semaines à Caderousse au lieu de 1 toutes les 3 semaines par exemple et plus d'interventions avec l'animatrice sur Châteauneuf en atelier et un peu moins de réunions). Mais l'organisation est vouée à évoluer en fonction des demandes du public et du besoin relevé par l'animatrice référente de chaque commune.</p>
--	---

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Journée Nationale des ass mat	<p>Organisation d'une journée festive mettant à l'honneur le métier d'assistant maternel.</p> <p>Partenariat avec la crèche familiale et les gardes à domicile connus.</p>	<p>Participation des assistants maternels à l'organisation et à la mise en place de la journée.</p> <p>Cohésion entre les professionnels.</p>	Une journée chaque année.	<p>Taux de participation</p> <p>(réunion de préparation et/ou participation à la journée)</p>
2	Ateliers « papotage »	Proposition d'ateliers ponctuels offrant un temps d'échanges en début de séance.	<p>Liberté d'expression (retour plus franc sur le bilan des actions du RPE).</p> <p>Convivialité du moment et plaisir de se rencontrer.</p>	Un atelier semestriel permettant de faire le bilan des actions écoulées et de celles à venir.	Retours des professionnels sur questionnaire rempli par l'animatrice.



3	Maintien du service existant et développement de l'itinérance (permanence administrative) Et Développement des ateliers sur les antennes ainsi que les évènements festifs.	Maintien du nombre de permanences sur Orange et Piolenc. Augmentation du temps de travail d'une animatrice pour répondre aux besoins des antennes.	Fréquentation maintenue sur le siège. Maintien du service existant sur les antennes mis en place par l'ancien RPE référent. Fédérer les professionnels des antennes et du siège.	Sur l'année 2024.	Taux de participation (permanences, évènements etc...)
---	--	---	--	-------------------	--

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Pour Orange et Piolenc :</p> <p>23 contacts recensés pour du soutien professionnel. Mais beaucoup de demandes sont faites de manière informelle lors des ateliers.</p> <p>23.2% des assistants maternels en activité participent aux réunions et conférences.</p> <p>Participation aux analyses de pratiques et propositions faites par les assistants maternels pour les thèmes des conférences.</p> <p>53.6% des assistants maternels en activité participent aux ateliers et évènements festifs.</p> <p>A Piolenc : les assistants maternels ne sont pas assez nombreux à souhaiter participer à des APP sur leur commune pour pouvoir les mettre en place.</p> <p>A Châteauneuf : existence d'un groupe de parole qui se réunit chaque mois avec l'animatrice afin d'échanger sur les pratiques professionnelles</p> <p>A Caderousse : les assistants maternels ne participent pas aux réunions de travail ni aux analyses de pratique en soirée.</p>	<p>La demande de soutien professionnel est importante même si les chiffres ne sont pas tous recensés.</p> <p>Groupe existant d'analyse de pratique depuis l'existence des séances avec quelques arrivées et départs chaque année venant modifier et enrichir le noyau existant.</p> <p>Certains assistants maternels sont actifs et demandeurs dans leur professionnalisation.</p> <p>La participation aux ateliers reste constante d'année en année, avec une légère augmentation en 2022 (par rapport à l'année 2019 année de référence pré Covid).</p> <p>Le groupe de parole de Châteauneuf sera maintenu avec peut être une baisse de la fréquence (contre une augmentation des ateliers) : organisation qui évoluera en fonction des demandes et des besoins relevés.</p> <p>Des réunions seront proposées sur Caderousse (une par trimestre en moyenne) et en fonction de la fréquentation, cette organisation pourra être revue et modifiée également.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Conférences /formations Dans les locaux du RPE ou dans salle adaptée selon le projet	Recensement des souhaits des professionnels et recherche d'intervenants adaptés.	Evolution des pratiques.	Tout au long de l'année.	Retours des assistants maternels. Evolutions observées par les animatrices.
2	Ateliers à thèmes Sur chaque commune				
3	Analyse de la pratique Réunions organisées à Orange et proposition sur les antennes	Maintien du groupe existant et proposition d'un deuxième groupe avec l'arrivée des antennes (si assez de participants possibilité de faire la réunion sur la commune concernée).	Suffisamment d'inscriptions pour créer deux groupes.	6 séances par an et par groupe.	Taux de fréquentation.
4	Proposition de rdv individuels pour le soutien professionnel (rdv physique ou par téléphone)	Disponibilité des animatrices et propositions de rendez-vous.	Accompagnement professionnel de qualité.	Tout au long de l'année.	Meilleure visibilité des demandes de soutien professionnel (rdv comptabilisés dans le logiciel contrairement aux entretiens informels lors des ateliers).



Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
<p>APP proposées depuis le début du service sur Orange et Piolenc (2 ou 3 par an au début, puis 5, puis 6 depuis la mise en place de la mission renforcée). Un groupe s'est très vite saisi de l'opportunité. De nouvelles assistantes maternelles se rajoutent chaque année avec le départ d'autres (retraite, déménagement ou besoin de changement).</p> <p>Le retour des assmat est positif et leur demande est de continuer chaque année.</p> <p>Bonne fréquentation aux soirées d'échanges de pratiques sur Châteauneuf. Mais pas de participation des autres antennes aux APP proposées par Orange.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Organisation des séances avec les 2 psychologues de l'AFAP intervenant déjà depuis plusieurs années.	Budget prévu à cet effet. Réservation des créneaux disponibles avec les deux psychologues.	Constance voire augmentation de la fréquentation.	6 séances par an voire 12 si existence d'un deuxième groupe.	Taux de participation.

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Selon les chiffres Imaje 2021 sur le territoire du RPE et de ses antennes, le nombre d'assistants maternels en activité au moins un mois dans l'année baisse régulièrement de près de 2% par an.</p> <p>Le nombre d'ass mat en activité baisse également chaque année de près de 6% depuis 2019 mais le nombre d'enfant de moins de 3ans gardés par un assistant maternel augmente (+ 6% en moyenne chaque année depuis 2019). A noter : La part des assistants maternels accueillant 5 enfants ou plus a augmenté de 6.5% en moyenne par an depuis 2019.</p> <p>La part des assistants maternels de 55 et + donne une indication sur les besoins de renouvellement de la profession et sur la pérennité de l'offre.</p> <p>Augmentation du nombre de MAM sur le territoire : 6 sur Orange, 2 sur Piolenc en 2023 contre 3 à Orange et 1 à Piolenc, en 2018.</p>	<p>Le métier a besoin d'être valorisé pour se rendre attractif auprès des plus jeunes (3% des assistants maternels ont moins de 30 ans).</p> <p>Même si le nombre d'enfants gardés chez un assistant maternel a augmenté, cela ne se répercute pas chez tous les professionnels (Augmentation des extensions d'agrément chez certains ass mat)</p> <p>Le mode d'accueil collectif est plébiscité par les parents, surtout avec le développement des MAM.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Participation aux info collectives à destination des candidats à l'agrément	Mise en place d'une feuille de route commune aux RPE du Vaucluse pour animer ces réunions avec la PMI Roulement de la participation des RPE du secteur	Meilleure connaissance du métier pour les Candidats afin qu'ils fassent un choix éclairé pour leur profession future.	Une réunion tous les 2 mois en moyenne	Retour de la PMI sur le nombre d'inscriptions suite à l'information collective.

2	Organisation de la journée nationale des assistants maternels et professionnel de la garde à domicile	Communication sur l'évènement à destination des parents employeurs potentiels et pour de futurs candidats à l'agrément.	Mise en lumière du métier et mise en relation avec des parents employeurs	Une fois par an	Fréquentation pour la journée et rdv futurs candidats
3	Participation au forum des métiers	Proposer à des assistants maternels de venir représenter le métier avec une ou plusieurs animatrices du RPE lors d'un forum des métiers si cela est possible ou voir avec Pole Emploi pour un évènement similaire	Rendre visible le métier auprès d'un nouveau public	Une fois par an à partir de 2024 ou 2025	RDV au RPE suite au forum
4	Accompagnement des MAM en création	Création d'un groupe de travail au sein des RPE du Vaucluse en collaboration avec la PMI	Meilleur accompagnement des professionnels souhaitant se lancer dans un projet de MAM	Tout au long de l'année	RDV ou contacts pour création de MAM